

BELLEGARDE

L'épargne solidaire, vous connaissez ? En ces temps où l'épuisement prochain des ressources planétaires inquiète les plus scrupuleux des pays riches, c'est un système qui soutient une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement... en permettant de gagner de l'argent ! Isabelle et Raphaël Gallay, éleveurs de vaches écossaises à Bellegarde, lancent la formule.

Investissez vos euros à 7 % d'intérêts par an dans une vache écossaise !

Cela pourrait ressembler à une plaisanterie, mais c'est tout le contraire : l'EARL Plumes Poils, élevage de vaches écossaises à Bellegarde, vous propose un investissement à taux imbattable, en contribuant à la préservation de la planète !

La formule est nouvelle : elle n'est en place que depuis fin janvier. Pratiquée sous une forme un peu différente en Suisse et en Allemagne, elle est rarissime en France, et la façon dont Isabelle et Raphaël Gallay l'ont adaptée en fait quasiment une première nationale !

Eleveur de vaches écossaises à Bellegarde (lire ci-dessous), ce couple de Savoyards quadragénaires propose en effet depuis un mois aux amateurs d'investir pendant quatre ans 1800 euros dans une de leurs vaches qu'il vous rend régulièrement, avec intérêt, sous forme de colis de morceaux choisis prêts à consommer. (lire ci-dessous). Interview.

Isabelle, Raphaël, comment vous est venue l'idée de proposer une formule aussi originale ?

En constatant la faiblesse

des taux d'intérêts actuellement proposés sur les placements par les institutions financières, et notamment le taux de rémunération du livret A, nous nous sommes dit qu'il y avait peut-être quelque chose à faire ! (rires).

Plus sérieusement, nous avons eu connaissance de cette pratique en 2009 et nous avons étudié la question. C'est un moyen intéressant pour développer notre activité en autofinancement, en continuant de proposer un produit de qualité qui contribue, sans impact sur l'environnement, à un entretien intelligent des paysages. Car nos Highland, si elles ne grimpent pas aux arbres, sont d'excellentes débroussailleuses !

Etes-vous sûr que cette formule peut fonctionner ?

Des agriculteurs du Sud-Est de la France l'ont tentée, avec succès, sur des produits laitiers. Le client paie d'avance sur six ans, il est régulièrement remboursé en lait, crème, yaourts, fromages. Pourquoi pas en bonne viande de vache écossaise ? C'est le principe des AMAP* adapté à une autre production.

Tout de même, 1800 euros, c'est une somme !

Evidemment, mais, nous avons affaire à des bovins, pas à des légumes : il nous



Isabelle et Raphaël Gallay, de jeunes éleveurs qui croient aux vertus de la vente directe et de l'épargne solidaire, dans le plus grand respect de la nature et de l'environnement.

faut quatre ans pour mener une bête à terme. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons décidé de rémunérer le placement à 7 %, il faut que ça vaille le coup ! Le banquier trouve que c'est trop (rires), nous trouvons que c'est juste. S'il y regarde bien, le client est largement gagnant, en

qualité évidemment, mais également au niveau du prix. Les comparaisons avec ceux pratiqués en grande surface ou chez les détaillants sont parlantes.

Ne s'agit-il pas alors de concurrence déloyale ?

Non, car nous cibons une clientèle d'actifs ou d'amateurs de viande grande qualité, élevée naturellement, à la traçabilité irréprochable, qui n'ont pas le temps de faire les courses deux fois par semaine dans une boucherie traditionnelle et aiment avoir sous la main de quoi se faire plaisir. Quant à concurrencer les grandes surfaces, ce serait

ubuesque ! Nous ne pouvons travailler qu'à une échelle locale à peine élargie.

Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

La personne intéressée nous contacte et nous explique quelle sorte de colis elle désire. Nous signons ensuite un contrat type et la première livraison a lieu au bout de trois mois. Les clients, sauf circonstance exceptionnelle, viennent chercher leur colis directement à la ferme. L'idée de livrer à domicile nous a effleurés, mais il faudrait qu'elle soit justifiée tant sur le plan des tarifs que sur celui du bilan écologique de la démar-

che. On est encore très loin du compte, ce n'est pas vraiment l'esprit...

Quelle filière suit ma viande une fois achetée vivante ?

La vache est abattue à l'abattoir de Bellegarde, puis découpée par un artisan boucher qui transforme par ailleurs la viande séchée et hachée. Nous conditionnons nous-même la viande sous vide en laboratoire. La fabrication des saucisses et saucissons est confiée à un maître artisan du Jura spécialisé dans la charcuterie de montagne. Nous conditionnons ensuite les colis pour la distribution, en respectant scrupuleusement la chaîne du froid, bien entendu !

Avez-vous déjà des touches ?

Un contrat est déjà signé et d'autres sont en cours d'étude. Nous sommes en fait en phase d'observation des réactions et propositions éventuelles de la clientèle par rapport à une formule que nous sommes prêts à faire évoluer si besoin.

D'autres idées au chaud ?

Oui, en mars-avril prochain, nous lançons la commercialisation de viande de cochon laineux, que nous élevons depuis l'an 2009. Et puis nous aimerions organiser, avec les restaurateurs locaux, des opérations ponctuelles avec la viande des vaches highland. Mais c'est une autre histoire !

Entretien réalisé par Gilles Moine

*AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

EARL Plumes Poils - 45 route de Villes - 01200 Bellegarde. 04 50 48 53 41. www.plumespoils.com

Une histoire de simplicité et d'efficacité

La famille Gallay s'est installée à Bellegarde, route de Villes, début 2003, dans l'ancienne ferme Prestini (18 hectares), afin d'y faire de l'élevage de perroquets africains et de se lancer, en 2007, dans l'élevage de vaches écossaises, les highland cattle.

Ces animaux d'une robustesse exceptionnelle et d'une grande rusticité sont en effet parfaitement adaptés à l'entretien des terrains difficilement mécanisables du domaine Gallay.

Résistante aux maladies, la vache écossaise ne craint par ailleurs ni les insectes, ni le stress, encore moins le froid et l'humidité. Mieux : elle ne nécessite pas d'abri, vèle toute seule et ne se traite pas : elle n'entre en lactation que pour la nourriture de son veau.

La nature ayant certainement un faible pour cet animal docile, au poil laineux aussi long que les cornes, elle l'a doté de surcroît d'une viande de première qualité, persillée, à la saveur et à la tendreté remarquable, bourrée de protéines et dépourvue de cholestérol, qui fait le bonheur des connaisseurs et séduit ceux qui la découvrent.

Ce chef-d'œuvre de la nature, les Gallay ont entrepris d'en commercialiser la chair en vente directe, tout au long de l'année, sous forme de colis traditionnel ou gourmand.

Ces colis sont volontairement équilibrés en variété : les morceaux nobles ne sont pas écartés au profit des morceaux moins nobles, et surtout adapté en poids au nombre de personnes : ainsi le colis traditionnel est-il de 6 kg pour deux personnes, de 8 kg



Qui aurait imaginé qu'une vache écossaise puisse rapporter à 7 % d'intérêts ?

pour trois personnes, de 10 kg pour quatre personnes...

Une formule qui a séduit grand nombre d'amateurs.

Comptant 45 têtes en 2007, l'EARL Plumes Poils en dénombre aujourd'hui près de 80, qui paissent sur le domaine de la route de Villes, mais aussi sur Saint-Germain-de-Joux et Surjoux, soit 60 hectares de terres plus ou moins riches que les Gallay cherchent à agrandir.

Une seconde étape a été franchie en 2009 avec l'ouverture de deux points de commercialisation au détail dans les Gamm Vert de Bellegarde et de Prévessin.

Isabelle et Raphaël comptent sur leur système d'épargne solidaire pour continuer à développer une entreprise et une économie respectueuse de l'environnement.

Epargne solidaire : comment ça marche

Le principe de l'épargne solidaire instauré par l'EARL Plumes Poils est extrêmement simple : vous placez une somme de 1 800 € en un versement dans l'achat d'une vache de race highland cattle.

La durée du placement est de 4 ans à un taux d'intérêt de 7 % par an du capital restant dû.

Le remboursement des intérêts et du capital est effectué sous forme de colis de viande de highland cattle, à raison de quatre colis par trimestre et par an sur quatre ans, soit au total 16 colis.

La valeur du colis étant de 130 €, vous êtes remboursé au terme de l'opération des 1 800 € de capital, auxquels s'ajoutent 280 € d'intérêt.

La composition des colis

Elle est au choix, à définir dans le contrat initial, suivant deux formules. La première (avec braisé et pot au feu) est davantage adaptée à l'hiver, la seconde à l'été (viandes à griller).

Le colis épargne traditionnel est constitué de 8,6 kg d'assortiments de morceaux de bœuf au prix de 15 € le kilogramme :

- saucisses type "diot" pur bœuf et/ou saucis-

son à cuire (hiver) ; ou saucisses type "chipolata" et merguez pur bœuf (été) ;

- viande hachée assaisonnée pour préparer lasagnes, bolognaises ;

- braisé de bœuf ;

- bourguignon ;

- roastbeef ;

- steaks ;

- côte de bœuf ;

- filet de bœuf et/ou faux-filet et/ou bavettes, + 1 saucisson sec de bœuf nature ou fumé.

Le colis épargne gourmand est constitué de 7,2 kg au prix de 18 € le kilogramme :

- saucisses type "diot" pur bœuf et/ou saucisson à cuire (hiver) ; ou saucisses type "chipolata" et merguez purs bœuf (été) ;

- viande hachée assaisonnée pour préparer lasagnes, bolognaises ;

- roastbeef ;

- steaks ;

- côte de bœuf ;

- fondue et/ou filet de bœuf et/ou faux-filet et/ou bavettes, + 1 saucisson sec de bœuf nature ou fumé.

Tout est emballé sous vide et étiqueté, vous n'avez plus qu'à mettre votre congélateur en super froid et déposer les sachets le lendemain dans votre congélateur et vous régaler.